



Le Billet de Bruno N°1

Cher(e) Collègue,

Le SPHP a réuni en visioconférence son Bureau National le 24 mars 2021.

Le constat est unanime : les temps sont durs... Avec la pandémie COVID-19, des services ont été fermés, des équipes éclatées... Chacun en comprend les raisons, mais il faut aussi se démenner pour maintenir les activités habituelles...

Tout n'est pas négatif, et le développement de la télémédecine, notamment, est maintenant un acquis ; mais cela nécessitera des temps médicaux et paramédicaux dédiés. Le SPHP, à son niveau, s'emploiera à la réalisation de cet objectif.

Et la vie continue, pour chacun dans son service, mais aussi pour l'activité syndicale. Concernant les suites du « Ségur », nos intersyndicales (CPH et APH) ont instruit un recours en Conseil d'Etat sur la question de la perte d'équité pour celles et ceux qui s'estiment mal reclassés. Le Tribunal Administratif va donc statuer sur les plaintes individuelles, mais dans quel délai ??? Et il est probable que le CNG attendra ce jugement pour répondre aux recours gracieux qu'il a enregistré.

De même, l'activité législative avec cette ordonnance en préparation sur la Gouvernance et les modifications du Statut de PH. Celle-ci est bien loin de nous satisfaire. (Nous vous l'adressons par un autre courriel).

Pour la Gouvernance, notamment dans les GHT, le praticien de base ne verra toujours pas que son avis puisse être véritablement pris en compte.

La création d'un statut commun aux PH à temps plein et à temps partiel pose des questions très importantes sur les modalités d'activité inter- ou extrahospitalières de chacun. Nous vous proposons d'utiliser notre liste de discussion pour alimenter notre réflexion commune en prévision du décret en Conseil d'Etat qui ne manquera pas de suivre.

Enfin, la Tutelle réfléchit toujours aux modalités de refonte du concours de PH, et à la question de la période probatoire.

Nous sommes conscients de la nécessité de développer la communication syndicale. Nous étudions les modalités pour vous faire parvenir les dépêches Hospimédia et APM... Le Bureau, quant à lui, se réunira tous les quatrièmes mercredis du mois.

Jacques Yguel et Eric Branger nous représentent aux réunions de nos Intersyndicales, et Amaud Patenotte s'est attelé à la structuration de la diffusion.

Pour tout cela, nous vous souhaitons courage et persévérance, comme nous nous les souhaitons.

Bruno Devergie et le bureau

D'autres informations sont disponibles sur les sites du [SPHP](#) et d'[APH](#)

